MERFY à la une

N°2 - OCTOBRE 2009

Sommaire

- Pollution
- Remise de médaille
- Juliette, une ado à l'honneur p. 2

- Centre culturel et sportif du Massif de Saint-Thierry
- Festivités des 13 et 14 juillet p. 3

- Des vacances bien remplies au Centre de Loisirs du Massif
- Accueil de loisirs du Massif en 2010 p. 4

- Fleurissement
- Téléthon
- Fanfare l'Espérance p. 5

- Du côté de la crèche
- Rentrée à l'école maternelle
- Rentrée à l'école élémentaire
- Agenda p. 6

- Fête des riverains aux Glisettes et aux Solacières
- Journée champêtre p. 7

- C'est parti pour le passeport biométrique ! p. 8

Le mot du Maire

Merfiens, Merfiennes,

L'équipe de rédaction de « **Merfy à la une** » est heureuse de vous proposer son deuxième numéro et vous remercie des appréciations que vous avez attribuées au premier numéro.

Cette deuxième édition correspond, après des vacances profitables, à la rentrée des classes et aux vendanges qui procurent dans notre village un regain d'activités et de fréquentation. La rentrée 2009-2010, c'est aussi, pour les associations du village et le centre culturel de la Communauté de Communes du Massif, la période pour présenter leurs activités et le moment idéal pour que vous y adhériez.

Je vous souhaite à toutes et à tous une très bonne fin d'année.

Bien à vous

Sablières

Le grand nettoyage de la sablière est devenu un rendez-vous incontournable de cette fin du mois de septembre. Des bénévoles venus essentiellement des communes concernées par les sablières ont ramassé des déchets qui souillent ce bel espace classé en zone **Natura 2000**. Des objets encombrants et de grands volumes ont été apportés à la déchèterie. Ce grand nettoyage s'est terminé par un pique-nique très convivial qui a permis de rapprocher les habitants de nos communes.
Une commission « Sablières » a été créée dans chaque commune concernée pour réfléchir ensemble sur la préservation de cette zone à très grande diversité biologique, pour le maintien de sa faune et de sa flore. Cette commission n'est pas réservée qu'aux élus, chacun d'entre nous peut y trouver sa place afin d'apporter des solutions pour la bonne gestion de ce site et la sauvegarde de sa biodiversité.

Personnel communal

Pour répondre à une carence de personnel, deux emplois à temps partiel (20 heures par semaine) ont été mis en place. Ces deux temps partiels permettent à M. Jean-Pierre Norton de travailler en binôme.
Ces emplois sont financés à 90 % par l'État et font partie des contrats aidés proposés aux Collectivités. Ils ont pour but de réinsérer par le travail les attributaires.
Nous souhaitons la bienvenue à Ludovic Eloy qui fait preuve de bonne volonté et d'esprit d'initiative au quotidien.

Éric VERDEBOUT

Pollution

Le 3 juillet dernier, nous avons été victimes d'une pollution accidentelle de notre réseau d'eau potable. Cette pollution est survenue par un phénomène d'aspiration suite à la vidange du réseau lors de travaux Grande Rue.
Aussitôt que nous avons été alertés, nous avons mis en place une cellule de communication et déclenché des analyses par la DRASS ; M. Caffé, son représentant, par mesure de précaution, a suspendu la potabilité et l'usage domestique de l'eau dans tout le village.
Le Syndicat des Eaux de Merfy-Chenay a déployé des actions pour distribuer de l'eau potable aux habitants et nous apporter les informations au fur et à mesure qu'il en obtenait.
Cette pollution est chimique, elle provient de substances phytosanitaires dont on ne peut aujourd'hui déterminer précisément l'origine.
Suite aux plaintes déposées pour pollution, dégradation du réseau d'assainissement et mise en danger de la santé publique, une enquête de gendarmerie est en cours.
Pour éviter que ne se reproduise ce type d'accident, des mesures de contrôles des installations professionnelles vont être mises en place et des vannes d'isolement et de purge du réseau communal vont être installées.
Nous vous remercions de votre patience et de votre compréhension et nous adressons également un grand merci à toutes les personnes bénévoles des communes de Chenay et de Merfy qui nous ont apporté une aide précieuse.

Remise de médaille

Lors de la cérémonie du 14 juillet, la médaille d'argent, a été attribuée à M. Gérard Lépolard en récompense de ses 25 années de bons et loyaux services rendus au sein du corps des sapeurs-pompiers. Profitons de cette récompense individuelle pour remercier et féliciter tous les membres du corps des sapeurs-pompiers du Massif qui, sous la responsabilité de leur chef de corps, M. Eric Bernard, donnent de leur temps et mettent leur dévouement au service des personnes sinistrées.

Juliette, une ado à l'honneur

Le 13 juin 2009, Juliette Rieu, demeurant à Merfy, recevait des mains de Mme Filho, inspectrice d'Académie de Reims et de M. Michelot, 2ème vice-président du Conseil Général de la Marne, le 1er prix de la sportivité.
Âgée de 14 ans et brillante élève de 3ème au collège de Saint-Thierry, elle a été sélectionnée par un jury composé du conseil Général et de l'Inspection Académique de la Marne, de la Direction Régionale et Départementale de la Jeunesse et des Sports ainsi que du Comité Départemental des Médaillés de la Jeunesse et des Sports.
Ce prix récompense autant ses résultats scolaires que sportifs : une ceinture noire de judo et une sélection au championnat de France UNSS de judo, membre de l'équipe minime de Volley du Collège arrivée 1ère en région, 1ère en UNSS et 2ème en inter-régions.
Soulignons également la performance de deux autres élèves de ce même établissement, Margaux Theillier de Saint-Thierry qui a reçu le 2ème prix et Nicolas Coutelot de Brimont pour le 4ème prix ainsi que le dévouement de leur professeur d'E.P.S., M. Verpillot, à l'origine de leurs candidatures.

De gauche à droite : Juliette, Nicolas, M. Verpillot et Margaux.

Centre culturel et sportif du Massif de Saint-Thierry

Vous souhaitez participer à une activité culturelle ou sportive dans un endroit accueillant et moderne, la Communauté de Communes du Massif vous propose de nombreuses activités à pratiquer au sein de son centre.

Nouveauté

Cette année est un nouveau tournant pour les cours de danse jazz. Après le départ de l'animatrice, avec qui elle a collaboré pendant cinq ans, la Communauté de Communes a recruté un professeur de danse.

Les cours sont donc dispensés par Jessy Bourgeois, ancien élève du conservatoire de Reims, élève à l'école internationale de danse de Paris, danseur dans différentes troupes de chorégraphes reconnus et également professeur dans des studios de danse sur Reims. Jessy propose des cours de danse jazz où se mêlent technique, chorégraphie et modernité. Son objectif : permettre aux élèves d'apprendre, de progresser, mais surtout de prendre du plaisir à danser. Passionné, dynamique, résolument moderne, Jessy souhaite transmettre tout son amour de la danse en tenant compte des goûts et avis de ses élèves.

L'année se clôturera par un magnifique gala de danse.

Programme

- **Danse jazz** avec Jessy Bourgeois :
  - **Eveil** (3 à 5 ans) : samedi de 11 h à 11 h 45
  - **Niveau 1** (6 à 8 ans) : samedi de 10 h à 11 h
  - **Niveau 2** (9 à 11 ans) : samedi de 12 h à 13 h
  - **Adolescents** (11 à 18 ans) : jeudi de 18 h 30 à 20 h
  - **Adultes :** mercredi de 20 h 30 à 22 h
- **Gym douce** (public senior) avec Dominique Villaume : le lundi de 14 h 30 à 15 h 30
- **Danse country** (tout public) avec Marie-Ange Bellier : un lundi sur deux de 20 h à 21 h 30
- **Judo** : mardi de 18 h à 19 h
- **Guitare** (tout public) avec Nicolas Schmidt : le mardi à partir de 17 h
- **Piano** (tout public) avec Isabelle Roesch : le mercredi entre 10 h et 14 h 30 (cours particulier d'une demi-heure)
- **Gym tonique** (ados, adultes) avec Dominique Villaume : le mercredi de 19 h à 20 h
- **Trampoline** (tout public) avec Philippe Coutant : le samedi de 11 h à 12 h

Renseignements et inscriptions pour le centre de loisirs et le centre culturel.

Contactez :
- Justine Maynadié, Centre culturel et sportif, Chaussée Sainte-Anne, 51220 Saint-Thierry. Tél./fax 03.26.40.14.92
- ou Communauté de Communes du Massif (Melle Magniant). Tél.03.26.03.11.11 - Fax 03.26.03.38.77.

Mail : cedumassif@cegetel.net

Festivités des 13 et 14 juillet

La Communauté de Communes du Massif a, une fois de plus, réussi à réunir les habitants des trois villages qui la composent. Tout d'abord, le soir du 13 juillet, avec la retraite aux flambeaux au son de la fanfare, puis avec le feu d'artifice et enfin avec un bal populaire, tout cela au Centre culturel et Sportif. Le lendemain matin eurent lieu les cérémonies de commémoration et, vers 15 h, le début des animations : le concours de pétanque et ses nombreux participants, les jeux pour adultes et enfants, les manèges et le concours des mini-miss, difficiles à départager. La journée se poursuivit en musique et en chansons grâce au groupe Maracaïbo, fort apprécié, avec la possibilité de se restaurer sur place ; une réussite et un grand moment de détente et de convivialité, « en ces temps de crise ». Toutes ces manifestations n'auraient pu se dérouler sans le dévouement des différents comités des fêtes, des pompiers, des bénévoles... et, bien sûr, sans le beau temps présent tout le week-end.

Votre avis nous intéresse

Vous n'êtes pas sans remarquer que notre journal a changé. Nous l'avons voulu comme une fenêtre ouverte sur la commune. Au fil des numéros, vous découvrirez ce qui bouge à Merfy et ce que font nos enfants dans nos divers établissements scolaires, sans oublier nos petits chérubins de la crèche. Chaque association a également une place pour nous faire participer à ses activités. Ce support, véritable reflet de la vie de la commune, verra son contenu évoluer grâce à votre participation. Vous avez un avis, une suggestion, une remarque, un dessin, une photo originale que vous voulez partager avec les Merfiens, n'oubliez pas de nous les faire parvenir, soit en les déposant en mairie, soit en les envoyant par mail :
mairie.merfy@wanadoo.fr

Le Jardinet
Fleuriste - Plantes intérieures
Pépinière - Plants de légumes
Rue du Moulin de l'Archevêque
51370 SAINT-BRICE - Tél. 03 26 87 44 76

Des vacances bien remplies au Centre de Loisirs du Massif

Le Centre de loisirs du Massif a accueilli une quarantaine d'enfants du 6 au 24 juillet 2009 au centre culturel et sportif situé à Saint-Thierry. L'équipe était composée d'Alexandra Defaux, d'Emilie Coineau et de Sylvain Chabert, les animateurs, du personnel des écoles primaires et maternelles pour la cantine, la garderie et le ménage, et de Justine Maynadié pour l'animation et la direction.

Comme à l'habitude, après avoir réalisé le projet pédagogique, l'équipe d'animation a conçu son projet d'activités afin de répondre au mieux aux objectifs fixés.

La première semaine avait pour thème principal **« La nature et l'environnement »**. Les enfants ont découvert la nature, les gestes de prévention grâce à des activités variées. On leur a proposé des grands jeux, des randonnées, de la photographie nature avec la mise en place d'une jolie exposition, une fresque géante et de la cuisine. Une sortie à Zig-Zag Parc où ils ont profité de nombreux jeux (sauter dans les structures gonflables, faire du kart à pédales et de la tyrolienne).

La deuxième semaine avait pour thème **« Le jeu »**. Les enfants ont passé une journée à résoudre l'énigme du vol du « livre sacré », ils ont passé leur permis vélo et ont pu pratiquer de nombreux jeux de ballons, ainsi qu'un tournoi sportif. Ils ont également pu profiter d'une journée au Parc Astérix.

La troisième semaine, le soleil étant au rendez-vous, ce fut **« La fête de l'eau »** : grand tournoi d'eau, jeux d'eau, bataille d'eau… et une sortie à Center Parc, au domaine de l'Ailette, où les enfants se sont éclatés dans la rivière sauvage, la piscine à vagues, les toboggans et où ils se sont détendus dans les piscines à bulles.

Ces trois semaines se sont presque toujours déroulées sous le soleil et dans la joie et la bonne humeur.

Toute l'équipe d'animation ainsi que la communauté de communes remercient les personnes qui ont accompagné les enfants dans les sorties et celles qui sont venues donner de leur temps bénévolement en participant activement, que ce soit pour l'animation des activités ou dans la vie quotidienne du centre afin de faire passer de très bonnes vacances aux enfants présents.

Accueil de loisirs du Massif en 2010

Il accueillera les enfants de 6 à 13 ans aux vacances d'hiver, de printemps et de juillet. Pour les jeunes de 11 à 18 ans, du mardi au samedi, une salle des jeunes est ouverte toute l'année avec des soirées et des sorties mensuelles et également des accueils de loisirs en octobre et à Noël. Un séjour de vacances en camping sera organisé courant juillet.

CAD Champagne Ardenne Distribution
Mobilier et Fournitures pour Coiffure et Esthétique
Pour votre beauté, deux adresses :
• CAD
19 avenue Sarah Bernhardt
à Tinqueux
• SHOP COIFFURE ET BEAUTÉ
10 rue de Talleyrand
Galerie de l'Iris à Reims
Tout pour la coiffure, tout pour l'esthétique
5 % de remise sur présentation de cette publicité
valable jusqu'au 31 octobre 2009

Charpentiers du Massif
Charpente traditionnelle • Maison ossature bois
Isolation Ecologique • Rénovation
51220 MERFY
Tél./Fax 03 26 78 14 97 - Portable 06 23 49 36 88
Email : fabrice.watelet@wanadoo.fr

INFORMATIQUE
Pour les Particuliers - Pour les Professionnels
Vente de matériel Informatique
Prix et Services Personnalisés
Maintenance - Conseils - Formations
Internet : Conception et Hébergement
B-Services & Communication
18 rue du Vieux Four - Champigny - 03 26 79 05 01
www.bservicesetcommunication.com

Fleurissement

Cette année encore, l'équipe du fleurissement n'a pas ménagé sa peine pour que le village resplendisse de mille fleurs pendant cette période estivale : une vingtaine de massifs, 33 jardinières, 18 suspensions, 50 hottes et 30 balconnières ont ponctué le village. Cela représente plus de 1100 plants à mettre en terre. Il faut aussi entretenir et arroser ces fleurs, travail régulier effectué par Jean-Pierre Norton et Ludovic Eloy, les deux agents communaux.
Merci à toutes ces personnes qui ont contribué à l'embellissement du village.

Palmarès 2009

Le jury régional a décerné le **premier prix** à Merfy : il s'agit de la dernière marche avant la première fleur, un pas qui sera, nous l'espérons, franchi l'année prochaine...
Ce même jury a décerné le premier prix à M. RIME dans la catégorie Maison avec parc visible de la rue, et le cinquième prix à trois de nos habitants : Mme Missa **(catégorie grand jardin)**, M. Mauchauffé **(catégorie petits jardins)** et Mme Hamelle **(catégorie Maison avec balcon ou décor sur la voie publique)**. Nous leur adressons nos vives félicitations !

Fanfare l'Espérance

La fanfare l'Espérance existe dans notre commune depuis 60 ans ; depuis 60 ans, elle accompagne tous les défilés commémoratifs, du 8 mai, du 14 juillet et du 11 novembre.
Nous avons, chacun de nous, l'habitude de la voir et le plaisir de l'écouter. Mais voilà, les musiciens qui la composent ne sont pas très nombreux, plus assez pour jouer correctement, c'est pourquoi les dirigeants bénévoles lancent un appel à tous les habitants pour trouver de futurs musiciens.
Des cours de musique sont dispensés gratuitement, des instruments sont disponibles et seront mis à disposition des joueurs. Cet appel que nous lançons grâce au bulletin municipal est pour nous l'ultime chance de faire survivre cette association, sinon elle se verra contrainte à prendre sa retraite pour ses 61 ans. Si vous voulez qu'elle continue, venez grossir ses rangs, vous serez les bienvenus.
Appelez-nous, chez Jacques Béssaguet au 03.26.97.26.02 - 06.19.02.20.85.

Téléthon

Le Téléthon aura lieu les 4 et 5 décembre prochains. Cela fait déjà 10 ans qu'une équipe de bénévoles de la Communauté de Communes du Massif contribue à la réussite de cette fête au profit de l'AFM. Si des personnes sont intéressées activement par la préparation de cette manifestation, qu'elles se fassent connaître auprès de l'association APEEP de Saint-Thierry, coordinatrice de cette fête.
Vous le savez, sans vous, le Téléthon n'existerait pas. C'est pourquoi les 4 et 5 décembre prochains, nous comptons d'ores et déjà sur vous pour faire du Téléthon 2009 une grande fête et une nouvelle réussite.

Une Toque Chez Vous

Restaurant-traiteur
- Portage de repas aux personnes âgées
- Repas livrés pour les vendanges
- Repas mariages, baptêmes, communions, toutes cérémonies
- Pâtisseries, pièces montées, etc.

DANY BINET
43 bis avenue Mme Eugène Roederer - 51390 GUEUX
Tél/Fax 03 26 48 99 61
Tél. portable 06 67 23 11 12

BATIDEL
depuis 1982

VISITEZ NOTRE EXPOSITION
STORES - FENETRES - PORTES DE GARAGE
PORTAILS - MOTORISATIONS
ZAC du CHAMP PAVEAU - 50, avenue Sarah Bernhardt
TINQUEUX - Tél. 03 26 47 12 00

Du côté de la crèche

Depuis le 1er septembre, les petits de la crèche ont fait leur rentrée. Quelques pleurs pour les nouveaux inscrits, mais les autres ont vite retrouvé leurs repères. La crèche **« Les petits galopins »** accueille 33 enfants du lundi au vendredi, de 7h30 à 19h30.
Huit personnes sont présentes pour les encadrer et les câliner.

Rentrée à l'école maternelle

Les deux classes de l'école maternelle accueillent quarante-quatre élèves encadrés par une nouvelle équipe de trois enseignantes :

- en petite et moyenne sections, Geneviève Dollard-Leplomb reprend son poste à mi-temps, Adeline Lamendour assurant le complément de service,
- en moyenne et grande sections, c'est Christine Bellier qui est en charge de la classe.

Elles sont secondées par trois agents spécialisés des écoles maternelles : Michèle Lebègue, Catherine Raveaux et Viviane Willot. Nous avons salué le départ de Véronique Odelot qui est affectée à la crèche de Chenay.
La 1ère classe comprend 18 élèves en petite section et 4 élèves en moyenne section. La 2ème classe comprend 10 élèves en moyenne section et 12 élèves en grande section.
L'après-midi, les 14 moyens travaillent ensemble avec Geneviève et Adeline et les 12 grands travaillent avec Christine.
Les enseignantes préparent le nouveau Projet d'école qui s'intitule **« Nature et découverte »**.
Les actions envisagées portent sur :
- l'air et le vent,
- le jardinage,
- la découverte d'un nouveau pays,
- les peintres et leurs œuvres.

La rentrée s'est effectuée dans le calme, de nombreux petits ayant déjà fréquenté la crèche.

Rentrée à l'école élémentaire

La rentrée des classes à l'école élémentaire du Massif s'est bien passée. L'école accueille un effectif de 105 élèves répartis sur 5 classes. Tous les postes sont pourvus et les enseignants sont tous titulaires de leur poste.

- CP : Mme Burger 18 élèves
- CE1 : M. Guedra 24 élèves
- CE2 : Mme Bister 19 élèves
- CM1 : Mme Magrit 20 élèves
- CM : M. Camus 24 élèves

Mme Chichery sera 3 jours par semaine à l'école et effectuera son service en CE2 (complément de service de Mme Bister à 80%), en CM2 (décharge administrative du directeur M. Camus) et en CM1 (classe de Mme Magrit) ; en effet, Mme Magrit, habilitée à enseigner l'anglais, se doit d'intervenir dans d'autres écoles. Deux auxiliaires de vie scolaire (Emilie et Marine) viennent aider les élèves.
Elisabeth est en poste d'emploi vie scolaire et aide à la direction.
Le service restauration accueille en moyenne 65-70 élèves avec une équipe stable depuis des années.
Pour la 2ème année, les CM2 déjeunent au collège du Mont d'Hor sous la responsabilité d'Anabéla.
L'école comme chaque année prévoit de s'intégrer dans plusieurs projets éducatifs. Cette année, un séjour en Angleterre, une classe verte à Villers-Allerand, une classe eau sont à l'état de projets.
Nous attendons avec impatience la dotation d'une classe mobile avec 10 ordinateurs Apple portables qui viendront compléter le tableau blanc interactif (TBI).

Agenda

- **Dimanche 25 octobre** Accrobranches
- **Mercredi 11 novembre** Commémoration de l'Armistice de 1918*
- **Vendredi 4 décembre** Téléthon
- **Samedi 19 décembre** Arbre de Noël

Ce moment de souvenir sera organisé exceptionnellement au **CIMETIÈRE de notre village à 11 h 45 pour honorer les soldats qui y sont inhumés et dont les tombes viennent d'être restaurées.*

Fête des riverains aux Glisettes et aux Solacières

La traditionnelle fête des voisins a été l'occasion, aux Glisettes comme aux Solacières, d'une très sympathique soirée !
Ce moment de grande convivialité autour de buffets bien garnis est un véritable temps fort dans nos quartiers et permet aux nouveaux venus de faire plus ample connaissance.

Journée champêtre

C'est par une belle matinée que débuta le 13 septembre 2009. Dès 9 h 30, rendez-vous fut donné aux 30 marcheurs, Place des Nochets pour la balade champêtre annuelle. Le parcours dans la forêt du Massif fut encadré par 2 pompiers. Il s'agissait bel et bien d'une promenade familiale où petits et grands avançaient à leur rythme et dans la bonne humeur. Trois heures de marche et plusieurs kilomètres plus tard, tous les participants se sont retrouvés autour d'un apéritif offert par le comité des fêtes.
Une fois les tables dressées et le barbecue allumé, nos convives se sont restaurés dans une ambiance chaleureuse où chacun partageait volontiers salades et autres ingrédients, voire quelques liquides !!!
En milieu d'après-midi, différentes animations pour enfants, tels que chamboule-tout, course en sac et autres divertissements, furent organisées. Cette belle journée s'acheva enfin par une remise de lots et de bonbons.

S.F.R.P

LE SPÉCIALISTE DU REVÊTEMENT
P.V.C.

- Couverture
- Zinguerie
- Etanchéité
- Isolation des combles
- Recouvrement des rives en PVC
- Ravalement peinture

24 Bis rue du Vieux Four - 51370 **CHAMPIGNY**
☏ 03 26 77 07 27 - Port. 06 13 30 71 63

C'est parti pour le passeport biométrique !

Dans notre département, le passeport biométrique a, depuis le 14 mai 2009, succédé au passeport électronique qui était en vigueur depuis 2006. Il comporte une photo d'identité numérisée ainsi que les empreintes digitales du détenteur.

ATTENTION ! vous n'avez pas l'obligation de faire établir un passeport biométrique si vous détenez déjà un passeport. Les anciens passeports restent en effet utilisables jusqu'à leur date d'expiration.

Cependant, si vous êtes détenteur d'un passeport non lisible en machine ou délivré entre le 25 octobre 2005 et le 9 mai 2006 et que vous devez vous rendre aux États-Unis, un visa sera nécessaire. Vous pouvez toutefois, dans ce cas uniquement, demander le renouvellement gratuit de votre passeport.

Où effectuer sa demande de passeport ?

La demande doit être faite dans une mairie équipée d'une station d'enregistrement. Cependant, dans le département, seules 24 communes sont habilitées à recevoir et enregistrer les demandes. Vous devez donc vous rendre, à votre convenance, pour l'arrondissement de Reims, dans l'une de ces communes :

Bazancourt	03 26 91 10 00
Bétheny	03 26 07 12 71
Cormontreuil	03 26 82 05 53
Fismes	03 26 48 05 50
Gueux	03 26 03 60 26
Pontfaverger	03 26 48 72 09
Reims	03 26 77 78 79
Saint Brice Courcelles	03 26 09 07 65
Tinqueux	03 26 08 23 45
Ville en Tardenois	03 26 61 82 82

Vous pouvez également vous adresser à n'importe quelle commune de France équipée d'une station.

Mais **ATTENTION !** vous devez vous rendre en personne deux fois à la même mairie : une 1ère fois pour le dépôt de la demande et une seconde fois pour le retrait du passeport.

Cas du passeport d'urgence

Les communes même dotées d'une station d'enregistrement sont incompétentes pour recevoir les demandes de passeport temporaire, dit « passeport d'urgence », dont la validité est limitée à un an. Dans le département, seule la sous-préfecture de Reims est compétente.

Comment effectuer sa demande ?

Vous devrez remplir un dossier de demande sur place et présenter les originaux et photocopies des documents suivants :

- Un justificatif d'état civil : extrait d'acte de naissance du demandeur avec l'indication de la filiation (une copie intégrale est possible).
- Un justificatif de nationalité française (si vous ou vos parents êtes nés hors de France) : déclaration d'acquisition de la nationalité, décret de naturalisation, certificat de nationalité etc.
- La carte nationale d'identité ou l'ancien passeport.
- Un justificatif de domicile : facture (gaz, téléphone, électricité…), quittance d'assurance, certificat de (non-) imposition, etc.
- Des timbres fiscaux : le coût du passeport varie selon l'âge du demandeur. Il diminue également si ce dernier fournit des photographies d'identité.

	Si photos jointes à la demande	Si photos prises en mairie
Mineur de moins de 15 ans	19	20
Mineur de 15 ans et plus	44	45
Adulte	88	89

- Deux photographies d'identité de couleurs, identiques et récentes :

tête droite, nue, face à l'objectif - visage dégagé, yeux visibles et ouverts, expression neutre et bouche fermée - lunettes fines pour ne pas masquer les yeux, reflets et verres teintés interdits.

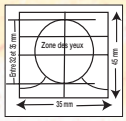

Vous pouvez apporter vous-même les photographies d'identité ou les faire établir en mairie par l'agent chargé d'enregistrer la demande. Toutefois, certaines mairies n'effectuent pas cette prise de vue. Il est recommandé de se renseigner, au préalable, auprès de la mairie en question.

Le passeport est valable 10 ans pour un adulte et 5 ans pour un mineur. Vous pouvez toujours retirer les formulaires de demande de passeport à la mairie de Merfy.

Complémentaires Santé d'AXA

–20%

de réduction pour les familles et

2 MOIS OFFERTS !*

Alain CHABERT
votre Agent Général - intermédiaire en opération de banque
Assurances Placements Banque
173, avenue Jean-Jaurès - 51062 **REIMS**
Tél. 03 26 89 03 16
agence.alainchabert@axa.fr
n°orias 07 013 681
**voir conditions à l'agence*

réinventons/notre métier

AXA

Commune de Merfy - Directeur de Publication : Eric Verdebout
Comité de Rédaction : Isabelle Mérat, Christiane Barrault, Jean-Jacques Lohmann, Gérald Brisy, Gilles Rousseau
Octobre 2009 - Réalisation et Impression : Farman Communication 03 26 04 75 24